

SNUTER 93 – FSU

Bourse du Travail
9/11, rue Génin
93200 SAINT-DENIS

snuter93fsu.stdenis@gmail.com



Le 22.05.24

COMMUNIQUE AUX AGENTS TERRITORIAUX DE LA FUTURE NOUVELLE COMMUNE

L'instance paritaire du Comité Social Territorial (C.S.T.) a réuni les représentant-e-s du personnel le 16 mai 2024 sur le projet de création de la Commune nouvelle (Saint-Denis/Pierrefitte sur Seine) et ses impacts en matière de ressources humaines.

Comme nous l'avons compris depuis le début, les enjeux de cette fusion sont essentiellement politiques. Monsieur le Maire l'a d'ailleurs fortement souligné dans ses propos lors de ses interventions.

Puis, sachant que le CST est une instance consultative, le Maire s'est assuré d'avoir la majorité des votes et il annonce aux représentant-e-s du personnel que la construction du futur protocole d'accord se fera uniquement avec la 1^{ère} organisation syndicale de chaque ville. Pour Saint-Denis, ce sera le syndicat FO et pour Pierrefitte sur Seine, ce sera le syndicat Autonome-SAFPT.

Monsieur le Maire, nous fait savoir qu'il a reçu individuellement, avant la réunion du CST, les organisations syndicales qui n'ont pas exprimé leur désaccord concernant cette fusion, à savoir, les syndicats FO et le SAFPT. Pour les 5 autres syndicats représentant du personnel, il a considéré qu'il n'avait pas à les rencontrer.

A cela, le SNUTER-FSU a exprimé au Maire, son déni de la démocratie. Tous les syndicats qui siègent dans les instances paritaires ont été élus aux élections professionnelles par le personnel, ils sont donc légitimes pour participer au dialogue social et être des acteurs !

C'est à la fois antidémocratique, méprisant et diviser pour mieux régner !

Nous avons assisté à une mascarade tout du long de ce CST et les débats ont pris une tournure beaucoup trop politique !!

C'est la raison pour laquelle, le SNUTER-FSU a alors fait le choix de ne pas prendre part au vote malgré que notre organisation syndicale n'a pas cessé d'exprimer, à plusieurs reprises, son opposition à cette fusion dans différents tracts et dans la Presse notamment lors d'une rencontre avec les agents à Pierrefitte le 11 avril dernier.

Notre inquiétude dans le cadre de cette fusion est la fin de contrats dans certains secteurs.

Nous laissons donc les élus politiques assumer leurs décisions et nous laissons les administrés faire leur choix en 2026 aux prochaines élections municipales.

Les membres du bureau du SNUTER-FSU

